

Questions se rapportant à la demande de propositions 201602547

La formation en langues officielles à la SCHL

Question 9 :

Je me demandais ce que l'on attendait que je dise dans ma proposition lorsque je me reporte à la phrase suivante dans la section 4.6 (d) : « L'expérience particulière de l'entreprise par rapport au travail proposé. » Les évaluateurs veulent-ils connaître le nombre total d'années d'expérience ou autre chose?

Réponse 9:

La SCHL veut connaître les compétences de votre entreprise, notamment avoir une description de l'expérience de votre entreprise propre au travail proposé et décrit dans la demande de propositions.

Question 10 :

J'aimerais savoir ce que vous voulez dire par la phrase suivante dans la section 3.7 : « Indiquer l'horaire des cours conformément aux besoins propres au participant, en respectant les paramètres établis »?
Cette exigence signifie-t-elle que le coordonnateur doit indiquer les périodes d'auto-apprentissage dans l'horaire des cours?

Réponse 10 :

Le paragraphe 3.7 de la section 3 ÉNONCÉ DES TRAVAUX, concerne l'inclusion de l'horaire des cours dans le plan d'apprentissage de chaque participant à la formation linguistique.

Question 11 :

Coordonnateur de liaison : En quoi consiste ce poste? Est-ce la principale personne-ressource quant à la demande de propositions ou est-ce ce que ce sera un employé chargé de tous les aspects de la formation, des horaires, etc. Cette personne est-elle assignée à 100 % à la SCHL. Est-ce à temps plein ou à temps partiel?

Réponse 11 :

Les exigences de la SCHL relatives au coordonnateur de liaison et la description de son rôle sont décrites dans la section 3 ÉNONCÉ DES TRAVAUX, paragraphe 3.4.

Question 12 :

Programme de français langue seconde ou d'autres méthodes établies :
Utiliserons-nous le programme de français langue seconde ou pouvons-nous utiliser notre propre méthode de formation linguistique?

Réponse 12 :

Conformément au paragraphe 3.8 de la section 3 ÉNONCÉ DES TRAVAUX, le proposant doit utiliser une méthodologie fondée sur le programme de français langue seconde **OU** d'autres méthodes établies. Le proposant doit décrire la méthodologie qui sera utilisée pendant les cours.